

# Compte rendu

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

### Présents :

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HEUDIER Dominique
BESLON Laurent	HOREL Jacques
BLIN Françoise	LAVEILLE Denis
BRIARD Alain	LEMOINE Sylvie
BRIAULT Christelle	LEPAS René
COLLADO Jacqueline	LEREBOURG Yves
De SAINT JORES Sylvain	MARTINS Ghislaine
DEDIEU Alain	MEISS David
DESMONTS Catherine	MOURE Elise
FEUILLET Daniel	PICQUES Thierry
FOLLIOT Noëlle	RICHARD Jocelyne
GATE Denis	RICHARD Michel
GAUMONT Nicole	ROLLAND Anthony

### Absents

BIDOT Jean (excusé), BUHOT Béatrice, CHATELET Jean-Marc, DOUARD Christelle, FOULON Franck, HUE Thierry, LARSONNEUR Anthony, ROUXELIN Yann, SEBERT Marie-Pierre.

### Pouvoirs

BIDOT Jean donne pouvoir à Michel Richard

Nombres de membres		
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs
37	28	1

M De SAINT JORES Sylvain. est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

**Ajout à l'ordre du jour :** vente parcelle communale sur la commune déléguée de Fervaches

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 13 septembre 2018

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

1) **SDEC** : retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy

### **Rapporteur : Christian Baude**

Monsieur le Maire expose que la commune nouvelle de Tessy-Bocage dans la Manche, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et constituée des communes de Tessy-sur-Vire et de Pont-Farcy, a demandé, par délibération en date du 5 avril 2018, le retrait du SDEC ÉNERGIE de la commune déléguée de Pont-Farcy ; celle-ci ayant été rattachée au département de la Manche à l'occasion de cette fusion.

Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé ce retrait, au 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions visées à l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur ce retrait.

<b>Pour : 29</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

**Observations** : Avis favorable du conseil

2) Finances : point sur les transferts d'emprunt en cours avec l'Intercom Vire au Noireau et décisions modificatives

**Rapporteur : Aline Leneveu**

Suite au retour de la compétence voirie et au retour des emprunts s'y rattachant sur la commune déléguée de Pont-Farcy

Il faut rembourser à l'Intercom de la Vire au Noireau les échéances de prêt payé début 2018

Soit 1355 € à l'article 661131

Soit 9453 € à l'article 168741

Le conseil municipal est invité à approuver la décision modificative suivante :

Article 022 (Dépenses fonctionnement)	-1355
Article 661131 (Dépenses fonctionnement)	+1355

Article 168741	+ 9453
Article 2188 opération 61 Ecole de Pont-Farcy	-9453

**Observations** : Avis favorable

<b>Pour : 27</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 1</b>
------------------	-------------------	------------------------

3) Projets en cours : points et avancement

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

1) Route de Saint-Lô

Point sur les réunions de travail

Rôle de chacun des intervenants : Commune, Saint-Lô Agglo, Conseil Départemental

Subventions

**Observations** : Une réunion avec tous les intervenants est prévue le vendredi 12 octobre 2018

2) Classement camping de Pont-Farcy (**Rapporteur : Monsieur le Maire et Christian Baude**)

Afin de conserver la 2ème étoile du camping de Pont Farcy l'APAV a visité les installations et fait quelques observations, remise en état de l'éclairage public (réalisé par le SDEC), délimitation des parcelles (réalisé par les agents communaux).

3) **Projet base de loisirs sur le camping de Pont-Farcy** Rapporteur : Laurent Beslon

Une première réunion s'est tenue à l'initiative de Laurent Beslon pour relancer l'activité de la base de loisirs de Pont Farcy . Plusieurs pistes ont été envisagées. Prochaine réunion le 24 octobre.

4) **Mur à abeilles** (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Des aménagements vont être réalisés sur le mur à abeille de la poëmelière : couverture en chaume et signalétique, ces travaux seront financés par l'agglo.

4) **Subventions** : versement de subventions à l'APE Ecole Jacques Bulot

Rapporteur : Thierry Picques

Considérant la subvention que versait l'ex CdC de Tessy sur Vire à savoir 12 euros par enfant à l'amicale de l'école publique de Tessy sur Vire afin de soutenir les projets culturels  
Considérant que cette subvention a été transposée dans l'attribution de compensation versée par Saint Lô Agglo au profit de Tessy Bocage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **DECIDE** de verser la somme de 2484 euros pour l'année 2017 (soit 207 élèves X 12 euros)
- **DECIDE** de verser la somme de 2520 euros pour l'année 2018 (soit 210 élèves X 12 euros)

Pour :28	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

1) **Frais de fonctionnement à l'école de Vire** : pour un enfant en classe CLIS

Rapporteur : Yves Lerebourg

Un enfant de Pont-Farcy est dans une classe adaptée (CLIS) sur la ville de Vire.  
Une participation aux frais de fonctionnement est demandée : Elle s'élève à 467 €

Pour :28	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

**Observations** : Pourquoi demander l'avis du conseil si participation obligatoire ? c'est pour en informer les conseillers.

2) **Personnel communal** :

Rapporteur : Thierry Picques

1) **Fixation des quotas d'avancement de grade**

Pour pouvoir faire bénéficier aux agents des avancements de grade, il faut avant tout fixer des quotas pour chaque année.

Le comité technique rattaché au centre de gestion a rendu son avis favorable sur la fixation des quotas d'avancement de grade

Il est proposé au conseil municipal de

- Fixer à 100% pour le grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Fixer à 100% pour le grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Observations** : Avis favorable

Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

## 2) Financement des congés mis dans le CET

Le conseil départemental de la Manche nous a envoyé un projet de convention nous engageant à rembourser les congés mis dans le CET (compte épargne temps) par un agent muté dans leurs effectifs. 65 € par jour soit 8 X 65= 520

Le conseil municipal est invité à délibérer pour accepter ou refuser de signer la convention

**Observations** : Cette décision est ajournée afin de demander un complément d'information au Conseil Départemental

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

## 3) Domaine public communal : Vente parcelle à Monsieur Duyck

**Rapporteur : Christian Baude**

Il y a eu une erreur matérielle dans la délibération actant la vente d'un terrain à Monsieur Duyck. La surface vendue est de 373 m<sup>2</sup> et non 220 m<sup>2</sup>.  
Donc le prix de vente est de 186.50€

Le conseil municipal est invité à délibérer pour acter la vente

**Observations** : Soit un prix de vente de 0,50 centimes du m<sup>2</sup>

<b>Pour : 29</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

## 4) Campings de Tessy-Bocage : constitution d'un comité de pilotage

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Pourquoi un comité de pilotage :

- Partage des rôles entre la commune et Saint-Lô Agglo
- Préparer la saison prochaine sur le camping de Pont-Farcy
- Etudier la complémentarité entre les campings, aires naturelles et aire de camping-car

Le conseil municipal est invité à désigner un rapporteur et des membres

**Observations** : Composition du comité de pilotage : GATE Denis, DEDIEU Alain, LEPAS René, PICQUES Thierry

## 5) Vente d'une parcelle constructible sur la commune déléguée de Fervaches

Un couple est intéressé pour l'achat d'une partie de la dite-parcelle

Désormais la commune faisant plus de 2000 habitants, nous sommes obligés de faire estimer par les domaines les biens que nous souhaitons vendre.

Considérant l'estimation des domaines : 15-20€/m<sup>2</sup>

Le conseil municipal est invité à délibérer

- Pour fixer le prix au m<sup>2</sup> : 16€
- La taille de la parcelle à vendre au couple demandeur : environ 1050 m<sup>2</sup>

- La mise en vente du terrain restant : environ 800 m<sup>2</sup>

**Observations** : Avis favorable

<b>Pour : 29</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

6) Devis en cours

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat
OP Design	Apposition du logo sur les véhicules communaux	372	commandé
Apave	Classement 2 étoiles	480	En cours

7) Dates à retenir

- 1) Vernissage - Exposition « Matières » - lundi 8 octobre
- 2) Tessy Infos
- 3) Conseil municipal : jeudi 8 novembre

8) Questions diverses

- Enquête publique en cours : Gaec de la Rançonnière

Enquête en cours - agrandissement élevage laitier sur Bourgvallées

- Pleines Œuvres : Voirie « les Yvets » : Alain Briard ira voir les propriétaires sur place.
- Tarifification Salle de spectacles  
Dans les tarifs réduits, faut-il prévoir les allocataires AAH ? oui

**Tour de table :**

Monsieur le Maire

- Félicitation aux joueurs de TMS pour leur parcours en coupe de France
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : St Lô Agglo a adressé un questionnaire à l'ensemble des agriculteurs
- Lecture d'un courrier d'un habitant sur Fervaches concernant la pose des Linky
- Travaux de la Cantine du collège. Les communes ayant des enfants bénéficiant des services de la cantine du collège R. Queneau acceptent de participer au financement des travaux de rénovation.

Christian Baude

- Fait part d'un courrier adressé par un notaire proposant à la vente le terrain qui longe l'école et le stade (893 m<sup>2</sup>). Le prix est à revoir auprès du notaire.

Nicole Gaumont :

- Organisation du repas des anciens
- Une reconnaissance a été faite des commerces vides et maisons vacantes : une présentation sera faite au prochain conseil.

Jocelyne Richard

- Calvados Habitat va engager les travaux de remise en état du chauffage de la MARPA

Laurent Beslon

- Demande au conseil de se prononcer sur la formule du site internet. Le conseil souhaite la formule mensuelle : 102 € TTC par mois.

Jacques Horel :

- Fait part de l'avancement des travaux de la salle des fêtes de Fervaches et du choix qu'il a été fait de ne pas faire de travaux dans le logement au-dessus. Cela s'explique car le locataire souhaite partir, il sera très difficile à louer. Ce sera un logement d'urgence.

Jean-Pierre Hermon :

- Qu'en est-il des convocations du syndicat de la Vire : il n'en a reçu aucune. Prochaine réunion le 13 novembre. A éclaircir

Elise Mouré :

- Un prospectus sera réalisé avec l'usine Utopik pour expliquer les œuvres installées sur la place de la mairie.
- Demande où en est la réflexion de la signalétique du théâtre et plus largement dans le bourg : une réflexion est à mener à moindre prix
- Ouverture de la saison culturelle : très satisfaisant et a démontré toute la diversité culturelle présente à Tessy-Bocage.

Ghislaine Martins :

- Toujours à la recherche d'un cuisinier pour le repas des cheveux blancs de Pont-Farcy : discussion entre élus de Pont-farcy.

Thierry Picques

- Arbre de Noël des agents de la commune : 21 décembre 2018 à Pont-Farcy.

Denis Laveille

- Comment se traite le problème des frelons asiatiques : la commune de Tessy-Bocage n'est pas signataire de la convention avec le FDGDON.

Pour l'instant, les particuliers doivent prendre en charge la destruction, il en va de la sécurité publique.

Jacques Beslon :

- Qui a la charge de changer les panneaux d'entrée d'agglomération ? pour inscrire le nom de la commune nouvelle. Des renseignements doivent être pris.
- Il faudrait signaler également sur la route de Pont-Farcy qu'il n'y a plus lieu de mettre le panneau d'entrée dans la Manche.

Fin de la réunion à 22h50.